

FICHE INSCRIPTION

VIDE TA CHAMBRE DU 15 11 2026

Organisateur : APEL (Association de parents d'élèves et d'enseignement libre) Saint Joseph

Adresse : 23 place des Mages 31660 BESSIERES

Réservation :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Portable (de préférence) : _____

Adresse mail : _____

Nombre d'emplacements souhaité (6 places max. par réservation) : _____

Nombre de tables fournies par l'APEL souhaité (6 tables max. par réservation) : _____

Attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e) _____ né(e) le ____/____/____ déclare sur l'honneur :

☐ Ne pas être commerçant.

☐ Ne pas avoir participé, dans l'année, à 2 autres ventes de même nature (article R321-9 du code pénal).

➔ Les marchandises proposées à la vente sont des objets mobiliers personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce) en lien avec l'enfance (livres, DVD, jeux, jouets, vêtements, articles de puériculture...)

Je vendrais (préciser vos marchandises) : _____

☐ Je sollicite l'autorisation de vendre ces objets lors du Vide Ta Chambre organisé par l'APEL le 15/11/2025.

➔ Organisation : installation de 7h à 9h // vente de 9h à 17h // rangement de 17h à 18h

☐ Je joins obligatoirement à cette fiche d'inscription la copie d'une pièce d'identité (recto verso).

☐ Je fournis une carte d'identité OU un passeport OU un permis de conduire.

Numéro _____ délivré le ____/____/____

Par _____

☐ Je m'engage à lire et respecter le règlement intérieur joint ainsi qu'à repartir avec mes invendus ou objets cassés afin de ne rien laisser sur place.

☐ J'accepte de ne pas être remboursé en cas d'annulation de l'évènement ou en cas d'impossibilité de me rendre sur la place le jour même de l'évènement pour raison médicale.

Fait à _____, le ____/____/____ Signature : _____

*Le présent document ainsi que les pièces complémentaires demandées (pièce d'identité et règlement) devront être remis par mail ou par courrier à l'APEL St Joseph avant le 11 11 2025.
Cette fiche d'inscription sera jointe au registre, signé sur place, pour dépôt à la Mairie de la commune d'organisation.*